

Banque PolÉthicas – Appel à propositions

Date limite de soumission : 20 juin 2023

Montant : Deux financements jusqu'à concurrence de 4000\$ chacun¹

En **partenariat** avec la [Revue canadienne de bioéthique](#)

Concours ouvert à : membres chercheur.euse.s régulière.s et membres étudiant.e.s

INTRODUCTION

La banque *PolÉthicas*² est une initiative conjointe des axes Politiques publiques et Éthique du Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ). Elle vise à capitaliser sur les expertises des un.e.s et des autres, à mettre en commun et à valoriser les savoirs et les pratiques développés jusqu'à présent sur les politiques publiques et l'analyse éthique. Les sciences politiques offrent aux acteurs de la santé publique des outils leur permettant de mieux comprendre l'élaboration des politiques publiques, tandis que l'éthique de la santé publique (ÉSP) leur permet d'évaluer de manière critique la justification morale des politiques publiques afin de favoriser le dialogue et la transparence du processus décisionnel et ainsi anticiper ses répercussions sur les pratiques. L'étude de cas permet d'examiner des problèmes sociaux observables dans divers contextes en s'intéressant spécifiquement aux enjeux éthiques susceptibles de toucher les politiques publiques³ en matière de santé des populations.

La banque a été créée en 2017. Elle contient 14 cas dont 13 en français et 1 en anglais. Parmi les principaux thèmes abordés, on retrouve la santé environnementale et toxicologie, les habitudes de vie et la prévention des maladies chroniques, la promotion de la santé, le développement social, la santé au travail, la prévention de la violence et des traumatismes et la santé des autochtones. Les problèmes analysés dans les cas sont de nature technique, sociale et/ou économique. Ils peuvent être identifiés à différents niveaux (provincial, national ou international) et à différentes étapes du processus de politique publique (émergence, mise à l'agenda, formulation, adoption, mise en œuvre ou évaluation). Une nouvelle collaboration avec la *Revue canadienne de bioéthique* a été mise en place depuis l'été 2022, ce qui vous permettra de soumettre la version finale de votre cas pour une potentielle publication dans la revue.

BUT DU CONCOURS

Dans cette optique, l'axe Politiques publiques et santé des populations (PPSP) ainsi que l'axe Éthique du RRSPQ sont heureux d'annoncer le lancement d'un concours visant à soutenir la production de deux études de cas portant sur les politiques publiques favorables à la santé et les enjeux éthiques qui en résultent. Il s'agit principalement, d'une part, de permettre une meilleure compréhension de l'élaboration des politiques publiques et du processus décisionnel et, d'autre part, de soulever des enjeux éthiques identifiables dans le cadre des politiques publiques relatives à la santé des populations. La banque *PolÉthicas* constitue aussi un outil pédagogique et de recherche pour les étudiant.e.s, chercheur.euse.s et décideur.e.s, ainsi que pour les gestionnaires et les professionnel.le.s de la santé publique.

¹ Pour les membres étudiant.e.s, le montant sera offert sous forme de bourse. L'étudiant.e doit donc s'assurer d'être en règle avec son université (inscription active à l'Université) afin d'être en mesure de recevoir la bourse.

² Cette banque vise également à favoriser les échanges entre les acteurs issus de divers horizons. L'étude de cas permet en effet d'examiner des problèmes variés dans différents contextes et les enjeux éthiques inhérents aux politiques publiques et à la santé des populations. Pour plus d'information, voire le site <https://gepps.ca/banque-polethicas/>.

³ Le terme « politique publique » est utilisé dans un sens large, il inclut par exemple, les lois, règlements, stratégies, plans comme énoncés formels de politiques. Les programmes peuvent être considérés dans la mesure où leur analyse s'intègre à celle d'une politique publique en lien direct avec la santé des populations.

Les études de cas seront publiées en ligne dans la banque *PolÉthicas* et accessibles au public. À la suite d'une entente de collaboration avec la *Revue canadienne de bioéthique*, leurs auteur.rice.s auront également la possibilité de soumettre leur cas à cette revue, soit en français soit en anglais.

SOUSSION DES PROPOSITIONS

Les propositions peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles doivent être soumises en complétant le formulaire accessible [ici](#), au plus tard le **20 juin 2023, à 17h**. Seules les propositions complètes seront retenues pour évaluation, soit :

- Un formulaire à compléter en ligne dans lequel vous téléverserez les éléments suivants :
 - Un résumé du cas (350 mots max.);
 - Une page de présentation du cas, contenant les éléments suivants :
 - La pertinence de la thématique abordée par rapport aux politiques publiques favorables à la santé des populations et à l'éthique (max. de 150 mots)
 - La provenance des données, originalité et qualité (max. de 100 mots)
 - Utilité pour les acteurs concernés et possibilité de favoriser les échanges entre les acteurs issus de divers horizons (max. de 150 mots)
 - Le montant demandé jusqu'à concurrence de 4 000\$ et une justification du budget.
 - Un CV (format libre) de l'auteur.rice principal.e de la demande.

En cas de difficulté à accéder au formulaire en ligne, merci de contacter Maël Permal à l'adresse suivante : permal.mael_neema@uqam.ca.

FORMAT DES CAS FINAUX

Dans le cadre de ce concours, nous procédons à une sélection sur la base de résumés des cas. Les cas complets ont vocation à être préparés après l'acceptation de la demande et pourront prendre deux formes.

Les lauréat.e.s s'engagent à présenter un manuscrit complet de leur cas au plus tard le **16 février 2024**. Avant publication, le cas fera l'objet d'une relecture par un comité pour acceptation finale. Des corrections pourraient être demandées à l'auteur.rice.

Format 1 : Classique (sous forme de texte)

Il s'agit d'un texte écrit sous forme d'article revu par les pairs et qui doit respecter les éléments suivants :

- Entre 3500 et 5000 mots : une recherche théorique ou conceptuelle originale, ou un article de synthèse,
- Doit s'inspirer du canevas de rédaction, disponible dans le Guide à l'intention des auteur.rice.s accessible [ici](#),
- Pour en savoir plus sur les directives concernant la version intégrale du cas pour diffusion, veuillez consulter notre Guide à l'intention des auteur.rices en cliquant [ici](#),
- Le cas échéant, la soumission subséquente à la *Revue canadienne de bioéthique* suivra [leur format d'article de recherche évalué par les pairs](#).

Format 2 : Hybride (sous forme alternative composée en deux parties)

Lors de cette soumission vous avez la possibilité de soumettre une étude de cas sous une forme alternative et qui sera accessible en ligne sur le site de la banque *PolÉthicas* (en français et en anglais), à savoir un balado, une capsule vidéo, un module de formation en format web ou toute autre réalisation permettant d'examiner et

d'analyser une question éthique, de susciter une réflexion et finalement d'apprendre la délibération.

Cette réalisation dite alternative doit être accompagnée d'un texte (un format de production écrite plus courte) de 1500 à 2000 mots : une réflexion critique, claire et concise ayant pour but de faciliter l'utilisation du format vidéo, BD, balado ou autre.

Le cas échéant, la soumission subséquente à la *Revue canadienne de bioéthique* suivra [leur format d'étude de cas](#) (pour la partie vidéo, podcast, etc.) et de [commentaire critique évalué par les pairs](#) (pour la partie texte d'accompagnement).

Pour en savoir plus sur les directives concernant la version intégrale du cas pour diffusion, veuillez consulter notre Guide à l'intention des auteur.rices en cliquant [ici](#).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Ce concours est ouvert aux membres chercheur.euse.s régulier.ère.s et membres étudiant.es du RRSPQ.
- Les auteur.rice.s doivent s'assurer de ne pas avoir de conflit de droit de publication puisque les cas seront publiés en ligne dans la banque *PolÉthicas*, accessible au public et pourraient être publiés dans la *Revue canadienne de bioéthique*.
- La même publication ne peut pas être financée plus d'une fois par le RRSPQ et/ou ses regroupements stratégiques et programmes de formation.
- Un.e même auteur.rice peut déposer plusieurs soumissions ou apparaître comme co-auteur.rice dans plusieurs soumissions **aux concours actuels de soutien à la publication du RRSPQ et de ses axes**. Toutefois, afin de donner un accès équitable à ce soutien à la publication au plus grand nombre de nos membres, un.e même auteur.ric.e ne peut être financé.e plus d'une fois par année.
- Si un.e même auteur.rice (quel qu'il, elle soit) apparaît dans plusieurs soumissions, la priorité pourra être donnée à la soumission qui a obtenu le score le plus élevé lors de l'évaluation.
- Un.e même membre étudiant.e du RRSPQ peut déposer des soumissions à différents concours annuels du Réseau. Toutefois, un.e étudiant.e à la maîtrise ne pourra bénéficier d'un support financier de plus de \$5,000 par an, et un.e étudiant.e au doctorat ou un.e stagiaire postdoctoral de plus de \$10,000 par an.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION DE CAS

L'évaluation des cas se fera par un comité de pairs formé de membres du RRSPQ sur la base des éléments suivants :

- Qualité scientifique : clarté de la problématique et des objectifs ; faisabilité de la proposition ; résultats escomptés et impact potentiel (40%),
- Pertinence en lien avec les domaines de recherche privilégiés par les axes du RRSPQ qui financent cet appel (30%),
- Originalité du projet (15%),
- Utilité pour les acteurs concernés et possibilité de favoriser les échanges entre les acteurs issus de divers horizons (15%).

ENGAGEMENT DES RÉCIPENDAIRES

- Les lauréat.e.s acceptent de publier le titre et un résumé de leur publication (en français et anglais) sur le site web du RRSPQ, dès l'annonce de leur sélection.
- Les lauréat.e.s s'engagent à présenter un manuscrit complet de leur cas au plus tard le **16 février 2024**. Avant publication, le cas fera l'objet d'un comité pour acceptation finale. Des corrections pourraient être demandées à l'auteur.rice.
- Les auteur.rice.s financé.e.s, présentant un cas sous format hybride, s'engagent à mentionner la

participation financière du RRSPQ et à utiliser son logo (si possible) pour toute activité découlant du projet financé, y compris les publications, annonces, communications. Les formulations suivantes sont suggérées :

« Les auteur.rice.s remercient les axes Politiques publiques et santé des populations et Éthique du Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ) pour sa contribution au financement de cette publication ».

"The authors thank the Public Policy and Population Health and Ethics axis of the Quebec Population Health Research Network (QPHRN) for their contribution to the financing of this publication".

Pour références, consultez les études de cas [accessible ici](#).

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Maël Permal, coordonnatrice de l'axe Politiques publiques et santé des populations, à l'adresse suivante : permal.mael_neema@uqam.ca ou avec Tzvetelina Tzoneva, coordonnatrice de l'axe éthique à l'adresse suivante : tzvetelina.tzoneva@mcgill.ca